

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE

2010-06-07 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 7^{er} jour du mois de juin 2010 à 20 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, François Parenteau, Roger Tessier et Jocelyn Verrier

Le conseiller Félix Courchesne est absent

Madame Julie Yergeau, secrétaire-trésorière est aussi présente.

Le maire avise l'assemblée que la séance sera enregistrée.

(10-06-123) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté avec l'ajout du sujet suivant :

12A- Demande des résidents de la rue Desmarais

(10-06-124) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Lina Lacharité et appuyé par le conseiller Jocelyn Verrier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 3^e jour du mois de mai 2010 soit accepté tel que rédigé.

(10-06-125) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Jocelyn Verrier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 12^e jour du mois de mai 2010 soit accepté tel que rédigé avec la modification suivante :

L'ajout du paragraphe suivant à la résolution numéro **(10-05-117) RECHARGEMENT ROUTE CAYA :**

Qu'une somme de deux mille cinq cents dollars (2 500.\$) soit prise dans le *fonds carrière sablière* et de l'affecter au budget 2010 « (02-320-05-521) *Rechargement carrière sablière* » afin de rencontrer les dépenses relatives au rechargement dans la route Caya :

(02-320-05-521) 2 500.\$ pris dans le poste budgétaire « *fonds carrière sablière* (59-159-00-000) »

(10-06-126) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 21^e jour du mois de mai 2010 soit accepté tel que rédigé.

(10-06-127) APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Jocelyn Verrier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois de juin 2010 soient acceptés et payés.

NO.	BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
5197	ADMQ	Formation 16 juin 2010	242.68\$
5198	Delude Pauline	Remboursement subvention pour achat de livres à la bibliothèque	151.07\$
5199	Lahaie Sandra	Aide financière pour L'heure du conte	50.00\$
5200	Samson Bélair / Deloitte & Touche	#2578163 facture progressive reddition	1693.13\$
5201	Fonds Jeunesse du Comté de Johnson	Don pour tournoi de golf 2010	100.00\$
5202	Bell Mobilité Inc.	Frais cellulaire mois d'avril 2010	95.32\$
5203	Hydro-Québec	Luminaires mois d'avril	362.42\$
5204	Visa Desjardins	Frais annuel	81.00\$
5205	Bell Canada	Frais de téléphone mai	341.62\$
5206	Bell Mobilité Inc	Frais de cellulaire mois mai 2010	92.91\$
5207	Carrières PCM Inc.	#45515 Achat de pierre Route Caya (2-4)	2277.68\$
5208	Catherine Yergeau	#25 Entretien des Plates-bandes	220.00\$
5209	Distribution sports Loisirs GP	#075357 Bancs de balançoire	268.64\$
5210	Enseignes L'Avenir	Enseignes pour dépôt de Pneus	101.59\$
5211	Les entreprises Myrroy Inc.	#2175 Balayage des rues	1158.10\$
5212	Équipement sanitaire Drummond	#231762-232334 Produits de nettoyage école	80.03\$
5213	Excavation André Provencher Enr.	#412198 Rechargement dans divers chemins, #412199 Rechargement Route Caya, #412200 transport pierre, #473720-473722 Remplacer Deux ponceaux, #473721 Nettoyage fossé	18383.57\$
5214	Excavation Yergeau Enr.	#2295 Réparation 9 rang, #2296 Déneigement Supplémentaire, #2299-2300 Réparation ponceau	4141.84\$
5215	L'Excellence	Assurance collective Juin 2010	327.86\$
5216	Guérin Paul	Frais de cellulaire & déplacement mai 2010	11.40\$
5217	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux mois avril et mai 2010, luminaires mai 2010	2185.30\$
5218	Jean-Pierre	#13338-13340-13342	

	Carpentier Enr.	Nivellement chemins	2111.32\$
5219	Julie Yergeau	Frais de déplacement Mai 2010	70.00\$
5220	Laboratoire d' Environnement SM	#1095596-1098334 Analyse d'eau	386.04\$
5221	Location Yergeau Inc.	#033798 Location d'une scie à béton	84.80\$
5222	Marché Ste-Jeanne D'Arc	#4217 Quincaillerie diverse	70.67\$
5223	Mégaburo	#50-0660068,50-0660416 Encre pour imprimante & Photocopieur, 50-0662297 compteur photocopieur mois de mai 2010	210.92\$
5224	Ministre des Finances	1 ^{er} versement Sûreté du Québec / 2010	26555.00\$
5225	Ministère du Revenu	Remise mai 2010	262.45\$
4823	MRC de Drummond	#2010-00466 Mutations avril 2010, #2010-00483 & # 2010-00600 Charges en inspection, #2010-00607 mutations mai 2010, #2010-00519 Révision mai 2010 & versement de juin 2010	6874.36\$
5227	Petite Caisse	Achat de timbres	192.42\$
5228	Postes Canada	Frais de médiapostes	107.43\$
5229	Receveur Général du Canada	Remise déduction à la source fédérale mai 10	947.86\$
5230	Réjean Gauthier, Électricien	#31386 réparation des luminaires de rue	223.53\$
5231	RIMGD Bas St- François	Versement juin 2010	3716.00\$
5232	RONA	#145397-145531-146484 Quincaillerie voirie	163.94\$
5233	La Coop St-André	#001-412281, #001-417042 #001-417211 asphaltes	1327.24\$
5234	SPA de Drummond	2 ^e versement fourrière municipale 2010	792.10\$
5235	Le Spécialiste du Ponceau	#302256-02259 ponceaux & géotextile	948.32\$
5236	Chemin de fer St- Laurent & Altantic	EF19572 Passage à niveau avril à juin 10	1455.60\$
5237	Sylvie Montcalm	1 ^{er} versement entretien pelouse	1100.00\$
5238	Médias Transcon- Tinental SENC	#ED104270 Avis public	187.37\$
5239	Ville Drummondville	2 ^e versement Supralocal & ouverture de dossier	1564.20\$
5240	Visa Desjardins	Essence pour camion & Achat de Lysol école	413.41\$
	Employés municipaux	Salaires mois mai	7451.27\$

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 335

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées selon le règlement numéro 335.

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Lina Lacharité à l'effet qu'à une séance subséquente il sera présenté un règlement modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant l'ajout de logements additionnels dans la zone C1 et l'agrandissement de la zone H2.

**(10-06-128) ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 338 INTITULÉ: «RÈGLEMENT MODIFIANT
LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT
ET ADMINISTRATIF CONCERNANT L'AJOUT DE
LOGEMENTS ADDITIONNELS DANS LA ZONE C1 ET
L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE H2»**

CONSIDÉRANT que le conseil est favorable à ce que dans la zone C1 soit autorisé les logements additionnels répondant aux exigences de l'article 2.3.6 du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT que le conseil désire faire correspondre la limite de l'autorisation émise en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que le Conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 338, intitulé: " Règlement modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant l'ajout de logements additionnels dans la zone C1 et l'agrandissement de la zone H2 ", dont copie du second projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 338

Règlement modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant l'ajout de logements additionnels dans la zone C1 et l'agrandissement de la zone H2

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Lefebvre a adopté le règlement de zonage no 137 le 5 février 1990;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à ce que dans la zone C1 soit autorisé les logements additionnels répondant aux exigences de l'article 2.3.6 du règlement de zonage;

ATTENDU QUE le conseil désire faire correspondre les limites de la zone H2 à la limite de l'autorisation émise en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné le 7 juin 2010;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Lefebvre ordonne et statue savoir que les règlements de zonage no 137, de lotissement no 138 et administratif no 147, soient modifiés de la façon suivante:

1. La grille des spécifications faisant partie intégrante des règlements de zonage, de lotissement et administratif est modifiée en ajoutant à la liste des usages déjà autorisés dans la zone **C1**, les logements additionnels répondant aux exigences contenues dans l'article 2.3.6 du règlement de zonage.
2. Le document cartographique intitulé « PLAN DE ZONAGE » faisant partie intégrante des règlements de zonage, de lotissement et administratif est modifié par le document intitulé "**PLAN DE ZONAGE , modification 8**" daté du 14 mai 2010. Cette modification a pour objet d'agrandir la zone **H2** à même une partie de la zone **AF1**.
Le **PLAN DE ZONAGE, modification 8**, fait partie intégrante du présent règlement.
3. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ par la résolution no _____.

Claude Bahl, maire

Julie Yergeau, dir.-générale

(10-06-129) DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ / UTILISATION NON AGRICOLE

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation de Madame Line Thivierge pour le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à des fins non agricole des lots 787P et 787-5 est conforme aux règlements municipaux;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction de 2 résidences;

CONSIDÉRANT que le terrain est compris dans la zone agricole (AF4);

CONSIDÉRANT qu'il y a des terrains disponibles pour la construction de résidences dans des espaces appropriés ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole;

Proposé par : Jocelyn Verrier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU par le Conseil de la Municipalité de Lefebvre d'appuyer la demande de Madame Line Thivierge concernant le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à des fins non agricole des lots 787P et 787-5 du Canton de Durham;

Que ce projet est conforme à la réglementation de la Municipalité de Lefebvre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-06-130) CROIX-ROUGE CANADIENNE / RENOUELEMENT ENTENTE

CONSIDÉRANT que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres;

CONSIDÉRANT la période de renouvellement de l'entente relativement aux services aux sinistrés avec la Société Canadienne de la Croix-rouge;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre accepte de renouveler l'entente « services aux sinistrés de la Société Canadienne de la Croix-rouge »;

Il est également résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à acquitter la somme de cent (100\$) pour le renouvellement de l'entente, prise dans le poste budgétaire (02-130-01-494).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-06-131) INSTALLATION SEPTIQUE

CONSIDÉRANT que l'inspecteur sanitaire doit envoyer des lettres aux propriétaires pour qu'ils se conforment au règlement Q-2, r.8 ;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU par le conseil municipal d'exiger que les propriétaires des résidences qui ne sont pas conformes au règlement Q-2, r.8 sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées respectent les conditions suivantes :

- Fournir une expertise de sol faite par un ingénieur avant le 30 septembre 2010.
- Exécuter les travaux d'installation septique avant le 30 septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-06-132) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / PROJET BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises ;

CONSIDÉRANT que les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services ;

CONSIDÉRANT l'opportunité d'achat d'un immeuble situé au centre des activités des citoyens ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a l'intention d'acquérir l'église du village ;

CONSIDÉRANT que l'apport de la culture est important pour notre communauté ;

CONSIDÉRANT que le Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture, des Communications et de la

Condition féminine soutient les initiatives pour améliorer les locaux de bibliothèque ;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre présente une demande d'aide financière au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations pour la mise aux normes et la relocalisation de la bibliothèque municipale ;

Que monsieur André Tessier soit nommé responsable du projet ;

Que madame Julie Yergeau, directrice générale de la municipalité, agisse comme interlocuteur et soit autorisée, au nom de la Municipalité, à signer tous les documents nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

20H15 Monsieur Félix Courchesne arrive à la séance.

(10-06-133) DEMANDE AU FONDS AGRI-ESPRIT

CONSIDÉRANT le projet de la nouvelle bibliothèque ;

CONSIDÉRANT le fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada ;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU qu'une demande soit faite au Fonds AgriEsprit pour une subvention relative au projet de l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque dans le sous-sol de l'église ;

Que madame Julie Yergeau, directrice générale de la municipalité, agisse comme interlocuteur et soit autorisée, au nom de la Municipalité, à signer tous les documents nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-06-134) AIDE INSPECTEUR

CONSIDÉRANT que Monsieur Paul Guérin a donné sa démission le 17 mai dernier ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Richard Manseau, inspecteur municipal, est toujours en travaux légers suite à son accident de travail ;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Lefebvre autorise l'embauche temporaire d'une personne pour aider l'inspecteur municipal au taux horaire de douze dollars (12.\$/heure) ;

Que des transferts de comptes soient effectués au montant de mille quatre cent trente dollars (1 430.\$) pris dans les postes budgétaires (02-230-00-310), (02-230-00-454) et (02-701-20-522) et affectés dans les postes budgétaires (02-320-01-222), (02-320-01-232), (02-320-01-242), (02-320-01-262) et (02-320-02-141) :

(02-320-01-222) (02-230-00-310)	60.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-01-232) (02-230-00-310)	40.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-01-242) (02-230-00-310)	100.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-01-242) (02-230-00-454)	30.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-02-141) (02-230-00-454)	470.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-02-141) (02-701-20-522)	730.\$ pris dans le poste budgétaire

Que le conseil autorise ces dépenses relativement au salaire de l'aide inspecteur et autorise également les paiements par la secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-06-135) MÉNAGE ET PEINTURE / BÂTIMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT que du grand ménage et de la peinture doivent être faits aux écoles, à l'Hôtel de Ville et au Centre Communautaire ;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU d'autoriser les travaux de nettoyage et de peinture dans les bâtiments municipaux ;

Qu'une somme de cinq cents dollars (500.\$) soit allouée pour l'achat de peinture et le matériel, prise dans les postes budgétaires (02-190-00-522), (02-701-20-522) et (02-702-91-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 7 juin 2010 _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

- MRC de Drummond : Procès-verbal du 5 mai 2010
- RIGD Bas-François : Procès-verbal du 25 mai 2010

- MMQ : Rapport annuel
- Chemin de fer : Application d'herbicides

(10-06-137) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par la conseillère Lina Lacharité et appuyée par le conseiller Jocelyn Verrier à 20:50 heures.

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière